

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**AMEN BANK**

Siège Social : Avenue Mohamed V, Tunis

L'Amen Bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2011.

(en 1000 DT)

Période	4ème trimestre 2011	4ème trimestre 2010	au 31 DECEMBRE 2011 (1)	au 31 DECEMBRE 2010
1- Produits d'exploitation bancaires	92 152	92 899	356 574	330 840
• Intérêts	67 440	69 797	269 551	245 421
• Commissions en produits	13 967	12 062	43 615	44 808
• Revenus du portefeuille commercial & opérations financières	6 136	4 522	19 739	17 805
• Revenus du portefeuille d'investissement	4 610	6 518	23 670	22 807
2- Charges d'exploitation bancaires	44 493	44 048	176 683	160 506
• Intérêts encourus	43 256	43 232	172 092	155 854
• Commissions encourues	1 237	1 262	4 591	4 652
• Autres charges	0	-446	0	0
3-Produit net bancaire	47 659	48 851	179 891	170 334
4- Autres produits d'exploitation	543	486	1 786	1 751
5- Charges opératoires	18 350	13 233	65 560	52 353
• Frais de personnel	13 818	9 454	52 631	40 640
• Charges générales d'exploitation	4 532	3 779	12 929	11 713
6- Structure du Portefeuille	-	-	648 016	577 756
• Portefeuille- titres commercial	-	-	210 665	144 292
• Portefeuille- titres d'investissement	-	-	437 351	433 464
7- Encours des crédits à la clientèle	-	-	4 302 426	3 714 109
8- Encours des dépôts	-	-	3 707 152	3 497 715
• Dépôts à vue	-	-	1 102 959	921 956
• Dépôts d'épargne	-	-	620 339	527 655
• Dépôts à terme	-	-	1 912 599	1 986 839
• Autres dépôts et dettes rattachées	-	-	71 256	61 264
9- Emprunt et Ressources Spéciales	-	-	583 131	489 311
	-	-		
10- Capitaux propres	-	-	377 751 (2)	391 800

(1) Chiffres provisoires.

(2) les capitaux propres du 31-12-2011 sont hors résultats de la période.

BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par la circulaire n° 99-04, qui définit les classes de risque.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS SAILLANTS

De décembre 2010 à décembre 2011

Les crédits à la clientèle ont atteint 4.302,4 millions de dinars, soit une augmentation de 588,3 millions de dinars et un taux de croissance de 15,8%.

Les dépôts et avoirs de la clientèle se sont établis à 3.707,2 millions de dinars, soit une augmentation de 209,4 millions de dinars ou 6,0%.

Les emprunts et ressources spéciales ont progressé de 93,8 millions de dinars ou 19,2% compte tenu de, l'émission d'un emprunt obligataire subordonné de 50 millions de dinars en septembre 2011 et des nouveaux tirages sur les lignes extérieures.

Au cours de l'exercice 2011

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de 25,7 millions de dinars ou 7,8%. Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 16,2 millions de dinars ou 10,1%.

Le Produit Net Bancaire a atteint 179,9 millions de dinars, soit une augmentation de 9,6 millions de dinars ou 5,6%.

Les charges opératoires se sont accrues de 13,2 millions de dinars ou 25,2% suite principalement à une hausse des frais du personnel due notamment à l'augmentation de certaines indemnités et à l'instauration de nouvelles primes d'intéressement aux bénéficiaires.

Ouverture des agences

Au cours de l'année 2011, Amen Bank a poursuivi sa politique d'extension du réseau par l'ouverture de 9 agences, ce qui a porté le nombre total à 132. Les agences concernées sont les suivantes :

Carnoy ; Dar Fadhal ; Jardins El Menzah II ; Hammamet – Mrezga ; Menzel Bouzelfa ; Sfax Chihia ; Sfax El Ain ; Sfax Nasria ; Sfax Sakiet Eddaier.